

5

Les formes de collaboration qui contribuent indirectement au développement

Ce chapitre porte sur trois types de collaboration dont le développement n'est pas l'objectif principal mais qui peuvent de maintes façons contribuer à l'acquisition de compétences et au renforcement des capacités institutionnelles dans le monde en voie de développement.

5.1 LE PERSONNEL DIPLOMATIQUE

Divers rôles peuvent être classés dans cette catégorie de collaboration N-S, notamment ceux des ambassadeurs, attachés politiques et militaires, délégués commerciaux, agents de développement, membres du personnel consulaire et agents d'immigration. Il s'agit en majorité de membres du personnel diplomatique des pays du Nord qui résident dans les capitales des pays du Tiers monde, mais les collaborations diplomatiques pourraient aussi comprendre le travail des diplomates du Nord et du Sud aux conférences internationales sur le développement et les questions connexes.

La pertinence des activités du personnel diplomatique aux fins du développement appelle une explication, puisque la mission première des diplomates a toujours été de représenter, de promouvoir et de défendre les intérêts du pays qui les envoient et non ceux du pays qui les reçoit. Or, plusieurs des spécialisations susmentionnées peuvent effectivement être utiles au développement. Le cas le plus évident est celui des agents de développement attachés aux ambassades des pays du Nord dans les PVD: leur travail consiste à suivre les tendances du développement, à faciliter et à coordonner les projets de développement de leur pays et à conseiller aussi bien le